TSA
Finistère

NOTRE PROJET ASSOCIATIF

1 - NOTRE HISTOIRE 1

2- NOS VALEURS 3

3 - NOTRE ORGANISATION 4

4 - NOS COMPÉTENCES ET EXPERTISE 7

5- NOS PARTENAIRES 9

6- NOS AMBITIONS POUR L'AVENIR 10

1 – NOTRE HISTOIRE

En 2008, cinq familles de l'association Autisme Cornouaille à Quimper, décident de créer une nouvelle association baptisée Pas-à-Pas Finistère, dans le but de fonder un service de prise en charge comportementale et éducative pour les enfants autistes. En effet, certaines ayant testé différents traitements, elles avaient constaté des progrès importants et rapides avec ceux relevant du comportementalisme.

Elles savaient par ailleurs que ces traitements étaient largement utilisés dans les pays anglo-saxons et aboutissaient à de très bons résultats, durables dans le temps.

Elles décident donc dès ce moment, de convaincre une psychologue, formée à l'Université de Lille en ABA (Applied Behavior Analysis, soit Analyse Appliquée du Comportement)de venir s'installer dans le Finistère pour démarrer, aux frais des familles, une prise en charge d'une moyenne hebdomadaire de 10 à 15 heures. Elles recrutent ensuite une, puis deux éducatrices et un psychologue stagiaire, pour assurer les interventions à domicile ou dans un local, mis à leur disposition dans une école à Douarnenez. C'est l'ensemble de cette équipe qui va les accompagner dans le montage d'un projet de création de structure, présenté au Comité Régional de l'Organisation Sociale et Médico-Sociale (CROSMS) de Rennes le 18 septembre 2009.

Ce projet fut dans un premier temps refusé, essentiellement pour des raisons budgétaires, mais pu par la suite se concrétiser grâce aux financements gouvernementaux mis en place dans le cadre du second plan autisme.

Le Service d'Accompagnement Comportemental Spécialisé (SACS) a ouvert ses portes en septembre 2010, à Quimper, en expérimentation pour 5 ans. L'association gestionnaire a été rebaptisée **ABA Finistère** en novembre 2012 puis **TSA Finistère** en septembre 2020.

Une seconde phase d'expérimentation a été proposée par l'Agence Régionale de Santé pour 2 ans avec l'obligation d'accueillir plus d'enfants (20 en file active, bientôt 24 en novembre 2019) et d'aller vers un modèle S.E.S.S.A.D. À l'issue de cette seconde expérimentation, nous avons obtenu, en août 2017, un agrément pour 15 ans de type S.E.S.S.A.D. avec 20 places pour des enfants et adolescents de 0 à 20 ans. Par ailleurs, au cours de l'année 2018-2019, dans sa gestion de la file active, l'équipe du SACS a pu gérer plus de cinquante (50) situations d'enfants/ adolescents, et ayant requis une réponse réactive à une situation de risque de rupture de parcours (cf. infra). de bénéficier d'un accompagnement en ABA.

En parallèle, l'association a créé en 2011 le service à domicile , pour permettre aux familles dont l'enfant ne pouvait pas entrer au S.A.C.S. Nous avons dû, après une forte montée en puissance de ce service, le fermer en 2016, faute de financement pérenne. Nous avons, néanmoins, obtenu par l'A.R.S, le financement du poste de la psychologue de ce service sur le S.A.C.S. pour continuer à suivre 5 enfants sur 50% de son temps et pour travailler au sein du Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées tous handicaps que l'A.R.S. a confié au groupement Aramis sur les 50% restants.

2- NOS VALEURS

TSA Finistère est une association laïque à but non lucratif, conformément aux dispositions de la Loi du 1er juillet 1901. Elle a des valeurs fondamentales telles que :

La solidarité

Le soutien à toute personne avec autisme quelle que soit son origine, son sexe, sa situation sociale

Le respect de la personne handicapée et de sa famille pour un projet de vie individualisé, digne et ambitieux pour toute personne.

NOUS VISONS À :

Aider les personnes en difficulté comportementale, et leurs parents, quelle qu'en soit l'origine médicale, notamment en promouvant le traitement A.B.A. (Applied Behavior Analysis) et autres bonnes pratiques recommandées par la Haute Autorité de Santé (HAS).
Notamment, parmi les pratiques validés, des outils relevant des thérapies cognitivo-comportementales (TCC), tout comme un accompagnement pluridisciplinaire coordonné (médical, psychologique, paramédical, éducatif), seront favorisés.

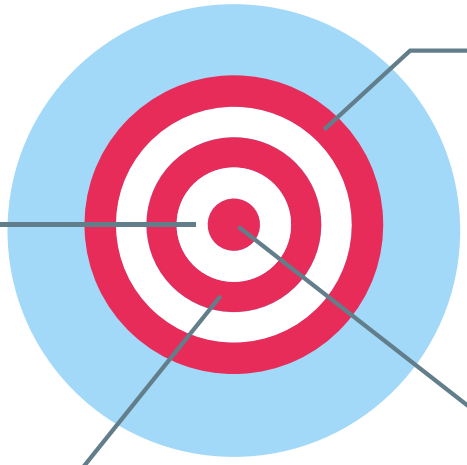

Gérer un SESSAD pour enfants et adolescents avec autisme âgés de 0 à 20 ans

Organiser des sessions d'information à l'usage des parents, des professionnels de la prise en charge ou de l'enseignement, et des institutions

Faire bénéficier des personnes atteintes de Troubles Neuro-Développementaux (TND), dont l'autisme, de stimulation, d'éducation et d'accompagnement utilisant des traitement scientifiquement validés dont l'ABA (Analyse Appliquée du Comportement) pour l'épanouissement, l'autonomie et la participation de chacun au sein de la société dans le cadre d'un projet de vie respectueux de la personne.

3 – NOTRE ORGANISATION

Le Conseil d'administration

L'association est administrée par ces membres actifs. La durée des fonctions des administrateurs est de trois ans. Les membres du conseil d'administration sont élus en assemblée générale, rééligibles par tiers, sans limite de durée.

Le conseil d'administration est composé de seize membres au maximum et de quatre membres (du collège parents) au minimum :

- Collège des usagers et leurs représentants
- Collège des professionnels
- Collège des partenaires

Le conseil d'administration a pour fonction de désigner les membres du bureau. Il a pour attribution d'aider à la mise en oeuvre des décisions prises par le bureau du conseil d'administration. Il a également un rôle de proposition.

Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de l'association et de faire ou autoriser tous les actes et opérations permis à l'association. Il peut notamment nommer et révoquer tout employé de l'association TSA FINISTERE, fixer leur rémunération, prendre à bail les locaux nécessaires aux besoins de l'association, faire effectuer toutes réparations, acheter et vendre tous titres ou valeurs et tous biens meubles et objets mobiliers ou immobiliers, faire emploi des fonds de l'association, représenter en justice tant en demande qu'en défense.

Le Service d'Accompagnement Spécialisé (SACS)

Le service propose des traitements éducatifs, s'appuyant originellement sur l'Analyse Appliquée du Comportement (ABA, Applied Behavior Analysis), et désormais complété par des éclairages complémentaires comme la neuropsychologie, les thérapies comportementales et cognitives, et ce dans le cadre d'un accompagnement pluridisciplinaire et coordonné, dans le cadre des Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles (RBPP).

La prise en charge reste articulée autour du projet personnalisé appelé projet d'intervention comportementale / projet éducatif individualisé (PIC/PEI). Une partie des accompagnements est opérée en ambulatoire (crèche, école, domicile, centre de loisirs), une autre partie, importante se déroulant sur le site même du Service. Cet aspect est essentiel car il permet de se conformer aux recommandations de bonnes pratiques en développant un fonctionnement hybride particulièrement adapté à l'autisme.
Chaque année, un camp est organisé pendant 3 jours en juillet. C'est un temps important qui permet d'observer les enfants dans une situation différente, de constater leurs progrès en dehors des routines. C'est également, un temps de répit non négligeable pour les familles. Compte tenu de la présence de plusieurs enfants en attente d'une orientation plus adaptée à leurs besoins, le Service a mis en place un travail en groupe pour les préparer au mieux à la vie en collectivité. Diverses activités propices à l'acquisition de ces compétences ont été mises en place : médiation animale, cirque, piscine, équithérapie...

Un superviseur intervient 2 jours tous les 2 mois pour apporter un regard extérieur sur les pratiques de l'équipe et proposer de nouvelles stratégies éducatives dans les cas les plus complexes.

Supervision d'une psychologue pour les familles ex-THT

L'ancienne psychologue de Tamm-Ha-Tamm suit toujours ces enfants/adolescents, à hauteur de 0,5ETP, pour un travail de formalisation des projets éducatifs et de supervision.

Contribution au PCPE

Depuis 2018, l'association participe à l'exercice du PCPE, spécifiquement, par le truchement de la participation d'une psychologue comportementaliste à hauteur de 0,5ETP. Quatre axes structurent la mission d'accompagnement de la professionnelle du service :

- Formation des acteurs
- Évaluations individuelles
- Prestations directes auprès des aidants
- Prestations directes auprès des personnes

De manière plus ponctuelle, le SACS peut mettre à disposition du PCPE un éducateur expérimenté pour faire face à une situation complexe. Gestion de la file active et soutien ponctuel aux situations de crise. Un poste d'éducateur spécialisé à 0,5ETP a été mis à disposition afin de gérer la file active du SACS mais aussi, dans un cadre beaucoup plus large, de répondre à une demande croissante et variée de résolution de situations territoriales. En effet, des familles, des institutions (médico-social, EN, etc.), se tournent vers le SACS afin de trouver un soutien ponctuel face à des enjeux relevant de risques de ruptures de parcours. Une telle gestion implique, de façon réactive, de pouvoir aller dans les familles, rencontrer les acteurs professionnels de l'accompagnement, procéder à des évaluations, afin d'objectiver les réponses opportunes à donner.

De façon exemplaire, une très grande majorité de ces situations (80 à 85%) relèvent, non d'un TSA, mais d'un Trouble Déficit de l'Attention avec ou sans Hyperactivité (TDA/H), ce qui confirme que les compétences développées par l'équipe du SACS s'étendent, de façon générique, à l'ensemble des Troubles Neuro-Développementaux (TND). Au terme de ses observations, l'éducateur spécialisé, soutenu par la direction du SACS, va aider à la mise en place des solutions appropriées, en tant que de besoin, et prévenir ainsi massivement les déscolarisations : orientation vers un traitement pharmacologique approprié, diagnostic de niveau 2, aide à la gestion des troubles du comportement, etc.

4 – NOS COMPÉTENCES ET EXPERTISE

L'A.B.A.

L' A.B.A. est un modèle scientifique, validé par des preuves. Concrètement, pour les enfants et adolescents accompagnés par le SACS, il va prioritairement orienter la réalisation d'un programme de techniques de modification du comportement et de développement de compétences. Chaque essai ou étape consiste en :

- Une demande ou directive donnée à l'enfant pour qu'il effectue une action ;
- Un comportement ou réponse de l'enfant ;
- Une conséquence/réaction de l'intervenant.

Toute réponse ou ébauche de réponse correcte est renforcée positivement, c'est-à-dire suivie immédiatement par quelque chose de plaisant pour l'enfant (jouet, bravo,...) et toute autre chose est ignorée ou corrigée de façon neutre. De façon générale, l'enseignement se fait par petites étapes : chaque compétence que l'on souhaite développer chez l'enfant est analysée en petites unités mesurables et enseignées une étape à la fois. Exemple : « se brosser les dents » est composé de : on prend la brosse ; on la mouille ; on met de la pâte dentifrice ; etc. Les parents pourront participer activement en recevant conseils et orientation du psychologue et du personnel encadrant ainsi qu'éventuellement une formation spécifique pour pouvoir appliquer le programme à domicile dans un but de généralisation, de continuité et de cohérence.

C'est la généralisation des apprentissages concrets acquis dans l'établissement et extrapolés dans l'environnement quotidien/social qui viendra participer au développement et renforcement des mécanismes et compétences recherchés. Spécifiquement, l'ABA, en tant qu'ensemble de stratégies de modifications du comportement, est la solution éducative la plus appropriée dans la gestion et la réduction des troubles du comportement. À cet égard, les éducateurs du SACS sont régulièrement sollicités, dans le cadre de leur mission d'appui (SESSAD), afin d'apporter un soutien aux situations de crises ne répondant pas aux stratégies par défaut.

Autres Recommandations de Bonnes Pratiques

Au paradigme comportementaliste, les professionnels du SACS peuvent ajouter d'autres outils thérapeutiques. Notamment, dès lors que les enfants et adolescents en ont les dispositions, il peut être pertinent de coupler aux stratégies comportementales un travail sur les cognitions (TCC) : restructurations des pensées dysfonctionnelles (ex. : Trouble Anxieux Généralisé, TOC, déficit d'estime de soi, etc.), psychoéducation (ex. : le TSA, le modèle de Beck, la spirale de l'anxiété, etc.), apprentissage social par modelage (ex. : Groupe d'Entraînement aux Habiletés Sociales, etc).
De façon plus générale, outre l'ensemble étoffé des stratégies psycho-éducatives constituant son socle de fonctionnement, les professionnels de l'association inscrivent l'accompagnement coordonné de chaque personne en phase avec les RBPP, avec ses conventionnements auprès de partenaires médicaux (hôpital de Cornouaille), paramédicaux libéraux (psychomotricienne, orthophoniste), etc.

Formation continue et transmission des savoirs

Plusieurs formations ont été mises en place à destination des professionnels du SACS, sur des temps standards de deux jours à chaque rentrée, depuis les débuts du service :

- Enfants agités, TDAH et troubles des fonctions exécutives - PSC1
- Pédagogie Montessori et neurosciences
- Communication alternative
- Particularités sensorielles
- Troubles neurovisuels
- Etc

De même, des participations aux colloques d'Autisme France, des formations individuelles, etc., sont régulièrement organisées. Réciproquement, un nombre importants d'actions de formation et de sensibilisation ont été assurées par le service à destination des écoles ou de familles du territoire. Il convient d'ajouter la formation des AVS du sud Finistère.

5- NOS PARTENAIRES

Paramédicaux (orthophoniste, psychomotricienne)
Renforcement du partenariat avec une orthophoniste (une journée par semaine) et un partenariat a été mis en place avec une psychomotricienne une demi-journée par semaine. Ces prestations sont assurées en libéral sur le site du SACS

Les établissements scolaires
Conventions avec plusieurs établissements : 10 écoles primaires et 1 collège. Un psychologue, un éducateur participent systématiquement aux équipes de suivi de scolarité. Développement de partenariats avec les enseignants référents du secteur.

Les Structures Médico-sociales
Travail avec les ESSMS du territoire pour créer des synergies partenariales afin de diffuser des compétences en stratégies éducatives et recevoir en retour des possibilités de travail en groupe et d'expertises paramédicales.

La ville de Quimper
Partenariat avec le service petite-enfance sur la question du repérage précoce et de l'orientation rapide des enfants vers les filières ad hoc. Liens étroits avec les services associatifs, de l'enfance, de la scolarité et de la petite enfance.

Autres partenaires
ARS, CPAM, Centre Intercommunal de Cornouaille (CHIC) REAAP, établissements sanitaires (EPSM Gourmelen, etc.), Autisme Cornouaille, Fissa Autisme, ASPERANSA, Lud'Autisme, CRA, Aramis, diocèse de Châteaulin, villes de Plomelin, Plozévet, Communauté des Communes du pays de Fouesnant, CHIC, mécènes (Kiwanis, Groupama, etc..)

6- NOS AMBITIONS POUR L'AVENIR

Les enfants et adolescents accompagnés originairement par l'association ont grandi, et vont se poser pour eux des problèmes d'adultes, qui vont amener l'association à s'interroger sur le développement des compétences d'accompagnement nécessaires à développer pour l'équipe du SACS. Par ailleurs, ces années ont permis de relever, au sein d'un projet originellement essentiellement éducatif, les besoins du développement d'un pôle de soin, au bénéfice de tous.

Pour les enfants

L'autisme est un trouble biologique. Il exige un suivi et une coordination médicale des soins, et qui appelle à réfléchir, outre l'actuel partenariat avec l'hôpital de Cornouaille, à une solution de densification de cet accompagnement médical, notamment en facilitant la présence pérenne d'un pédopsychiatre spécialisé. En outre, le partenariat avec un médecin spécialiste permettrait de développer, dans le cadre opportun du déploiement de la stratégie nationale autisme & TND, et dans celle, plus locale, de la 2 ème ligne diagnostique en Bretagne, de valoriser les compétences du SACS dans l'identification des signes précoces de TND, et de contribuer au raccourcissement des délais d'attente, et à la mise en place d'interventions précoces.Au sein du projet de l'association, le libre choix des familles quant aux modalités d'accompagnement et aux lieux de vie de leurs enfants demeure une valeur cardinale. Une réflexion sur le devenir de ces enfants une fois adulte pourrait se nourrir d'une volonté de pérennisation des moyens ponctuels mis en place par le PCPE ; ou encore, prendre la forme d'un projet associatif de droit commun de type FAM, MAS, SAVS ou SAMSAH TED. Face à l'hétérogénéité du spectre et à la diversité des compétences cliniques nécessaires aux accompagnements selon les situations, une réflexion sur cette souplesse des réponses données sera nourrie. Dans ce cadre de réflexion, la promotion du modèle de prise en charge proposé par le SACS à des personnes adultes, ou encore relevant d'autres atypicités développementales, voire encore de problématiques hors du champ des TND, constitue un autre axe de développement associatif possible. Outre qu'il répondrait aux besoins des adolescents accompagnés par le SACS, il répondrait de façon beaucoup plus générale à un besoin médico-social important, à hauteur de la prévalence de l'autisme, et dans une pyramide des âges où cinq sixièmes des personnes TSA sont adultes.

Pour les adultes

Nos ambitions futures sont d'élargir nos propositions de prise en charge à destination des adultes avec autisme via des
modèles d'accompagnements innovants et individualisés : habitat inclusif ; job-coaching (sur les modèles des SAVS, SAMSAH-TED, ou encore de l'emploi accompagné) ;
accompagnement à la vie sociale et culturelle ; alternatives à la vie institutionnelle, etc.
Ces évolutions impliqueraient, à l'instar de l'enjeu du soin pour les enfants, la densification des relations de l'équipe du service avec un psychiatre adulte. De même, le réseau de nos partenaires (monde de l'emploi, associations, bénévolat, loisirs adaptés, sports adaptés, etc.) devra être consolidé et diversifié. Ces évolutions impliqueraient, à l'instar de l'enjeu du soin pour les enfants, la densification des relations de l'équipe du service avec un psychiatre adulte. De même, le réseau de nos partenaires (monde de l'emploi, associations, bénévolat, loisirs adaptés, sports adaptés, etc.) devra être consolidé et diversifié.

Meilleure identification de l'association

Enfin, l'association a vocation à augmenter sa disponibilité auprès des demandes des familles et, au-delà de son rôle de gestionnaire, d'étendre ses interventions sur le territoire, notamment à travers des temps de sensibilisation à
destination des adhérents (par ex., TDA/H et neurosciences, PCM, etc.), en partenariat avec d'autres associations, et par distinction de ceux donnés au titre des missions du SACS.

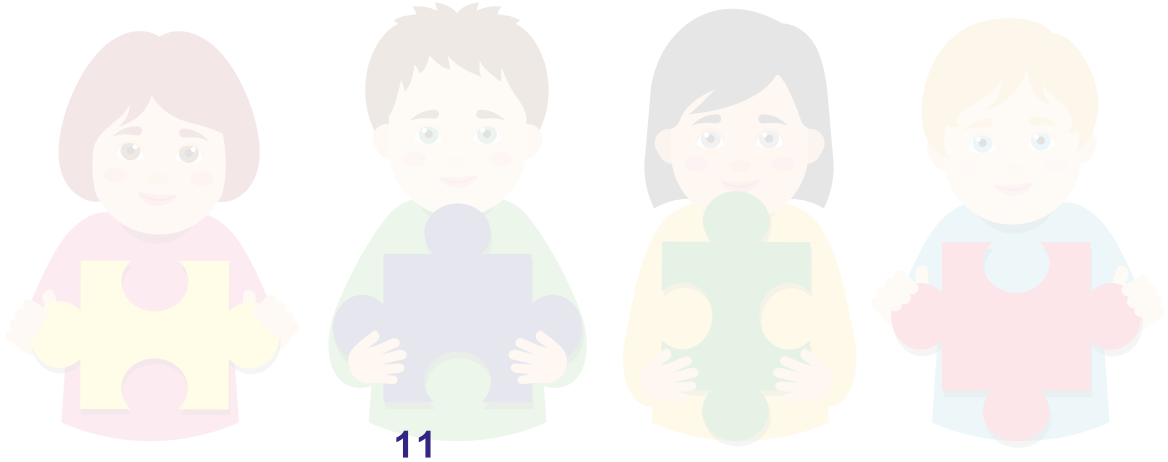

TSA
Finistère

www.tsa-finistere.fr